



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Urgence dans les forêts des Pyrénées-Orientales après les tempêtes hivernales

Question écrite n° 14416

Texte de la question

Mme Michèle Martinez interroge Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature sur les conséquences des tempêtes hivernales sur les forêts du département des Pyrénées-Orientales. Après le passage des tempêtes hivernales particulièrement violentes, notamment les tempêtes Nils, Oriana et Pedro, les forêts des Pyrénées-Orientales ont subi un lourd tribut : des estimations font état d'au moins 30 000 m³ de bois tombés au sol dans le secteur du Vallespir ; ce volume correspond à l'exploitation moyenne du bois sur une année. Les chemins et pistes d'accès sont obstrués par ce bois, rendant l'accès aux massifs complexe et l'évacuation des bois tombés impossible. Dans ce contexte, il est urgent d'intervenir car le bois se déprécie en restant au sol, des parasites vont se développer et venir menacer les peuplements survivants. Le plus grand risque reste l'incendie, aggravé par l'approche de la période estivale, par l'assèchement des bois et l'encombrement des pistes. La majorité des forêts du Vallespir et des Aspres sont privées et les propriétaires forestiers ne peuvent subvenir à ces travaux, l'exploitation du bois ne couvrant pas les importants travaux nécessaires pour évacuer ce bois. Face à cette situation, elle lui demande quelles mesures d'urgence le Gouvernement entend mettre en place afin de rétablir l'accès aux massifs et de dégager les bois tombés au sol.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Martinez](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14416

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2026](#), page 3339